

Note à l'intention des Directeurs des Laboratoires de Recherche en Sciences de la Santé

Dans le cadre d'octroi de budget de financement pour les laboratoires de recherche en sciences de la santé affiliés à l'ATRSS, les directeurs des laboratoires sont invités à soumettre leurs demandes un (01) mois avant les deux (02) sessions annuelles programmées par l'Agence pour l'année.

1ère session : Mois de Juin

2ème session : Mois de Décembre

A cet effet, un manuel de gestion des laboratoires est mis à la disposition des directeurs des laboratoires pour les procédures à suivre. (Manuel : <https://atrss.dz/std.php?id=1296>).

Pour de plus amples informations, nous contacter au 041.51.91.96 ou au 04151.91.98

